REMISES EXCLUSIVES 2026 SUR LES VERRES DE CONTACT ACUVUE[MD]**

VERRES DE CONTACT QUOTIDIENS JETABLES

REMISE DE **200 $** SUR UNE PROVISION **D'UN AN****
8 boîtes de 90 verres ou
24 boîtes de 30 verres

OU

REMISE DE **80 $** SUR UNE PROVISION **DE 6 MOIS****
4 boîtes de 90 verres ou
12 boîtes de 30 verres

OU

REMISE DE **35 $** SUR UNE PROVISION **DE 3 MOIS****
2 boîtes de 90 verres ou
6 boîtes de 30 verres



PRISE EN CHARGE DE LA MYOPIE

VERRES DE CONTACT RÉUTILISABLES

REMISE DE **80 $** SUR UNE PROVISION **D'UN AN****

2 semaines	Mensuel
2 boîtes de 24 verres ou **4** boîtes de 12 verres ou **8** boîtes de 6 verres	**2** boîtes de 12 verres ou **4** boîtes de 6 verres

OU

REMISE DE **40 $** SUR UNE PROVISION **DE 6 MOIS****

2 semaines	Mensuel
1 boîte de 24 verres ou **2** boîtes de 12 verres ou **4** boîtes de 6 verres	**1** boîte de 12 verres ou **2** boîtes de 6 verres



VERRES DE CONTACT QUOTIDIENS JETABLES

REMISE DE **80 $** SUR UNE PROVISION **D'UN AN****
8 boîtes de 90 verres ou
24 boîtes de 30 verres

OU

REMISE DE **30 $** SUR UNE PROVISION **DE 6 MOIS****
4 boîtes de 90 verres ou
12 boîtes de 30 verres



Soumettez-la à **AcuvueCanadaRebates.ca** dans les **60 jours** suivant l'achat

Code d'offre **H2EXC26**

Les remises sont valables pour les achats effectués entre le 1er juillet et le 31 décembre 2026



Il est possible de réclamer jusqu'à un total de 12 mois de provision par personne par année civile. Cela peut être atteint en effectuant plusieurs achats d'une provision de 3 mois ou de 6 mois.
Des types différents de verres de contact pour chaque œil sont admissibles (p. ex., pour l'astigmatisme ou multifocales).

Lavez-vous toujours soigneusement les mains et séchez-les avant de manipuler des verres de contact.
** Voir toutes les conditions générales d'utilisation au verso. La remise est offerte sous forme de carte prépayée ou de chèque. La carte prépayée ACUVUE[MD] Visa* est émise par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence émise par Visa Int.
* Une marque de commerce de Visa International Service Association et utilisée sous licence par la Compagnie de fiducie Peoples. Cette carte peut être utilisée partout où la carte Visa est acceptée. La carte virtuelle prépayée ACUVUE[MD] Mastercard[MD] est émise par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence accordée par Mastercard International. Mastercard et le motif des cercles sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated. La carte virtuelle peut être utilisée en ligne, pour les commandes par téléphone ou par courriel, ou dans les magasins où la carte Mastercard et le portefeuille mobile sont acceptés. La carte ne donne pas accès à de l'argent comptant et ne peut pas être utilisée pour des paiements récurrents. Valide pour une période maximale de 6 mois; les fonds non utilisés seront perdus après la date limite de validité. Les conditions d'utilisation de la carte s'appliquent.

ACUVUE[MD]

VERRES DE CONTACT QUOTIDIENS JETABLES

ACUVUE[MD] OASYS MAX 1-jour
ACUVUE[MD] OASYS MAX 1-jour pour l'ASTIGMATISME
ACUVUE[MD] OASYS MAX 1-jour MULTIFOCAL
ACUVUE[MD] OASYS MAX 1-jour MULTIFOCAL pour l'ASTIGMATISME
ACUVUE[MD] OASYS 1-jour
ACUVUE[MD] OASYS 1-jour pour l'ASTIGMATISME

PRISE EN CHARGE DE LA MYOPIE

ACUVUE[MD] ABILITI[MD] 1-jour

REMISE DE **200 $** SUR UNE PROVISION **D'UN AN**[**]
8 boîtes de 90 verres ou **24** boîtes de 30 verres

OU

REMISE DE **80 $** SUR UNE PROVISION **DE 6 MOIS**[**]
4 boîtes de 90 verres ou **12** boîtes de 30 verres

OU

REMISE DE **35 $** SUR UNE PROVISION **DE 3 MOIS**[**]
2 boîtes de 90 verres ou **6** boîtes de 30 verres

VERRES DE CONTACT RÉUTILISABLES

ACUVUE[MD] OASYS avec HYDRACLEAR[MD] PLUS
ACUVUE[MD] OASYS pour l'ASTIGMATISME
ACUVUE[MD] OASYS MULTIFOCAL
ACUVUE[MD] VITA[MD]
ACUVUE[MD] VITA[MD] pour l'ASTIGMATISME

REMISE DE **80 $** SUR UNE PROVISION **D'UN AN**[**]

2 semaines	Mensuel
2 boîtes de 24 verres ou **4** boîtes de 12 verres ou **8** boîtes de 6 verres	**2** boîtes de 12 verres ou **4** boîtes de 6 verres

OU

REMISE DE **40 $** SUR UNE PROVISION **DE 6 MOIS**[**]

2 semaines	Mensuel
1 boîte de 24 verres ou **2** boîtes de 12 verres ou **4** boîtes de 6 verres	**1** boîte de 12 verres ou **2** boîtes de 6 verres

VERRES DE CONTACT QUOTIDIENS JETABLES

ACUVUE[MD] MOIST 1-JOUR
ACUVUE[MD] MOIST 1-JOUR pour l'ASTIGMATISME
ACUVUE[MD] MOIST 1-JOUR MULTIFOCAL
ACUVUE[MD] DEFINE[MD] 1-JOUR NATURAL SHINE[MD]
ACUVUE[MD] DEFINE[MD] 1-JOUR VIVID STYLE
ACUVUE[MD] DEFINE[MD] 1-JOUR ACCENT STYLE

REMISE DE **80 $** SUR UNE PROVISION **D'UN AN**[**]
8 boîtes de 90 verres ou **24** boîtes de 30 verres

OU

REMISE DE **30 $** SUR UNE PROVISION **DE 6 MOIS**[**]
4 boîtes de 90 verres ou **12** boîtes de 30 verres

VOUS AUREZ BESOIN

- ✓ Code d'offre **H2EXC26**
- ✓ Facture d'achat originale du produit
- ✓ Deux (2) rabats de boîte



Code d'offre *Facture* *Rabats de boîte*

SOUMETTEZ-LA DANS LES 60 JOURS SUIVANT L'ACHAT

ÉTAPES À SUIVRE POUR UNE DEMANDE EN LIGNE

1. Rendez-vous sur **AcuvueCanadaRebates.ca** ou balayez le code QR
2. Entrez le **CODE D'OFFRE**
3. Téléversez les images de votre **FACTURE** et des **RABATS DE BOÎTE** du produit acheté **POUR CHAQUE ŒIL**
4. Fournissez les détails de l'achat et sélectionnez la marque et la quantité de produits qui sont achetés
5. Fournissez vos renseignements personnels
6. Sélectionnez le mode de paiement de votre remise[§] :
   - Mastercard virtuelle prépayée (paiement **LE PLUS RAPIDE** – envoyé par courriel)
   - Carte prépayée Visa (envoyée par courrier)
   - Chèque (envoyé par courrier)

**** CONDITIONS DE LA REMISE :** Les achats des produits sélectionnés ACUVUE[MD] **doivent être effectués à la clinique d'optométrie ou en magasin entre le 1er juillet et le 31 décembre 2026**** et la demande de la remise doit être reçue dans les **60 jours** suivant l'achat[†].

LIMITES de remise par achat de produits ACUVUE[MD]

- **Provision de 12 mois par année civile et par personne**
- **Différents types de verres de contact pour chaque œil sont admissibles** (p. ex., pour l'astigmatisme ou multifocales)
- **Limite de cinq (5) personnes par ménage**

Provision d'un AN	Provision de 6 MOIS	Provision de 3 MOIS
Un (1) achat unique par personne	Deux (2) achats séparés par personne	Quatre (4) achats séparés par personne

VOUS AVEZ UNE QUESTION? Composez le **1 855 621-3981** pour parler à un préposé au programme des remises du Service à la clientèle ou envoyez un courriel à **AcuvueCanadaPromotions@360incentives.com**

Les achats multiples ne peuvent pas être combinés afin de bénéficier d'offres plus avantageuses. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre de produit ou remise, y compris la garantie de promesse de confort. Si vous soumettez une remise pour vous et votre enfant, vous devez remplir deux (2) formulaires de remise et fournir un ensemble de documents pour chaque demande. Cette offre est réservée aux résidents canadiens seulement. Cette offre n'est pas valide là où la loi l'interdit. Une fois que nous aurons reçu votre demande et aurons commencé le traitement de celle-ci, notre fournisseur de services vous enverra un courriel en notre nom pour vous en aviser et vous fournir un numéro de référence de la demande. Johnson & Johnson n'est pas responsable des réponses égarées, en retard ou non reçues. Remise valide seulement pour les achats effectués à la clinique d'optométrie ou en magasin. Remise non valide pour les achats effectués auprès des détaillants en ligne ou des détaillants offrant des services professionnels de la vue non participants. Pour obtenir la liste des détaillants offrant des services professionnels de la vue non participants, veuillez composer le 1 855 621-3981 pour parler à un représentant du Service à la clientèle. Les remises incluent la TPS, la TVQ, la TVH et la TVP, le cas échéant, et seront envoyées sous forme de carte prépayée ACUVUE[MD] Visa, à moins que vous ayez demandé vouloir recevoir une carte virtuelle prépayée ACUVUE[MD] Mastercard.

[§] Tout chèque réémis est assujetti à des frais de 25 $.

[†] Johnson & Johnson se réserve le droit d'annuler ce programme de remise en tout temps et sans préavis.

^ Pour connaître les conditions de la promesse de confort, visitez le site www.acuvue.com/fr-ca/.

DÉCLARATIONS DE SINISTRE : SI VOUS SOUMETTEZ PERSONNELLEMENT UNE DEMANDE de remboursement auprès d'un tiers payeur (p. ex., une compagnie d'assurance, une assurance collective d'employeur, etc.) pour l'achat de ce produit, votre demande doit correspondre à votre paiement moins le montant de toutes les remises reçues, y compris cette remise. SI VOTRE PROFESSIONNEL DES SOINS DE LA VUE SOUMET LA DEMANDE EN VOTRE NOM, n'oubliez pas de l'aviser qu'il faudra déduire le montant remboursé du prix d'achat lors du calcul.

Informations importantes pour les porteurs de verres de contact : Les verres de contact ACUVUE[MD] sont disponibles sur ordonnance seulement pour corriger la vue. Un professionnel des soins de la vue peut déterminer si ces verres de contact vous conviennent. Le port de verres de contact peut entraîner, bien que rarement, de graves problèmes de la vue. Pour éviter ces problèmes, il faut respecter les programmes de port et de remplacement des verres ainsi que les instructions d'entretien fournis par le professionnel des soins de la vue. Ne pas porter de verres de contact en cas d'infection ou de gêne oculaires, de larmoiement excessif, de changements de la vue, de rougeurs ou d'autres problèmes oculaires. Si l'une ou l'autre de ces conditions se manifeste, retirer les verres de contact et communiquer immédiatement avec un professionnel des soins de la vue. Pour obtenir plus d'information sur le port, l'entretien et la sécurité des verres de contact, parler à un professionnel des soins de la vue et demander le guide d'instructions à l'intention des patients, composer le 1 800 667-5099 ou visiter www.acuvue.com/fr-ca/.

Informations importantes pour les porteurs de verres de contact : Les verres thérapeutiques souples ACUVUE[MD] ABILITI[MD] 1-jour pour la gestion de la myopie sont disponibles sur ordonnance seulement pour corriger la myopie (lors du port des verres) et peuvent ralentir la progression de la myopie chez les enfants (de 7 à 12 ans). Un professionnel des soins de la vue peut déterminer si ces verres de contact sont appropriés pour vous ou votre enfant. Le port de verres de contact peut entraîner, bien que très rarement, de graves problèmes de la vue notamment la perte de vision et la cécité. Pour éviter ces symptômes, il faut respecter les programmes de port et de remplacement des verres fournis par le professionnel des soins de la vue. Ni vous ni votre enfant ne devez porter ces verres de contact en cas d'infection ou de gêne oculaires, de larmoiement excessif, de changements de la vue, de rougeurs ou d'autres problèmes oculaires. Si l'une ou l'autre de ces conditions se manifeste, retirer les verres de contact et contacter immédiatement un professionnel des soins de la vue. En raison de la conception optique de ces verres, dans certains cas, certains patients pourraient ressentir des symptômes visuels. Ces verres corrigeront la vue lorsqu'ils sont portés, mais la qualité de la vision pourrait ne pas être aussi claire qu'avec des verres de contact souples traditionnels. Les patients doivent faire preuve d'encore plus de prudence s'ils exercent des activités potentiellement dangereuses et exigeantes pour la vision. Pour obtenir plus d'information sur le port, l'entretien et la sécurité des verres de contact, consulter un professionnel des soins de la vue et demander le guide d'instructions à l'intention des patients, composer le 1 877 334-3937, option 4, ou visiter www.jjvision.com/fr-ca/.

Les marques de commerce de tiers contenues dans le présent document sont la propriété intellectuelle de leurs propriétaires respectifs. © Johnson & Johnson et ses sociétés affiliées 2026 2026PP09548 EXC_26H2

SATISFACTION À 100 % PROMESSE DE **CONFORT** ACUVUE OU ARGENT REMIS

Aimez ACUVUE[MD] ou faites-vous rembourser^

Si vous n'êtes pas satisfait à 100 % dans les 90 jours, nous vous rembourserons^. C'est notre promesse de confort.

ACUVUE[MD]